





Lycée Agricole - EPL AGRO Philippe de Vilmorin - Chemin de Popey

EXPOSITION CANINE NATIONALE

DIMANCHE 24 MAI 2015

CONCOURS IEUNE PRÉSENTATEUR

Inscription au secrétariat le jour de l'exposition

TRÈS NOMBREUX PRIX ET RÉCOMPENSES

RAGE - TOLLWUT:

Joindre une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2e catégorie

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2e catégorie sont priés de se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999.

DÉBUT DES JUGEMENTS: 10 HEURES

CONFIRMATION DES CHIENS NON EXPOSÉS Dimanche matin entre 8h30 et 10h Inscription sur internet www.cedia.fr ou par courrier jusqu'au 7 mai (voir p.4)

IL N'Y AURA PAS DE CAGES. L'exposition a lieu en plein air. Restauration sur place. Parking

CSAU: inscription sur place: 16 € Organisation Claude DOPP: 03 83 71 71 75 Présentation du certificat de naissance ou du pedigree ET photocopie du document

Renseignements : Société Canine de Lorraine Tél. 03 83 32 24 66 - Fax : 03 83 30 68 50 www.caninelorraine.fr - E-Mail : expo@caninelorraine.fr La meilleure façon de vous engager : www.cedia.fr - paiement sécurisé

Seuls les engagements payés seront pris en compte.

1^{re} clôture avant changement de tarif: 13 avril clôture irrévocable internet : 4 mai

Engagements papier:

Clôture des engagements : 4 mai 2015 (date de réception) (changement de tarif au 13 avril - Le cachet de la poste fait foi.)

Vos engagements devront être adressés à CEDIA - Exposition de Bar le Duc - 31230 COUEILLES

accompagnés obligatoirement :

- du montant des frais (établi à l'ordre de la SC Lorraine),
- de la preuve du paiement en cas de virement ou de mandat, établi à l'ordre de la SC Lorraine
- des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe champion ou travail,
- du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2e catégorie ou en provenance de l'étranger,
- de la photocopie de la carte d'adhérent à la SCL le cas échéant.

Seront retournés :

- · Les engagements non accompagnés de leur règlement
- · Les engagements incomplets
- · Les engagements postés après le 13 avril dont le règlement serait insuffisant
- Les engagements reçus après le 4 mai

JURY PRESSENTI

re des engagements et les indisponibilités des juges.

La liste des juges peut être modifiée suivant le nomb	La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre				
1 ^{er} groupe	I				
Berger blanc suisse, Bobtail, Colley, Border Collie, SchipperkeROSER Solange	ı				
Berger de Brie, de Beauce, polonais, Bearded collie, Shetland,	ı				
Chien loup tchèque, Welsh corgiLASSELIN Jean-Pierre	ı				
Berger de Picardie, JOUANCHICOT Christian	ı				
Berger allemand, australien, belge, des Pyrénées, chien de berger catalan,	ı				
Et autres races du groupe	ı				
2 ^e groupe	ı				
Bouvier suisse, Cane corso, Landseer -Terre neuve, Continental bulldog JOUANCHICOT Christian	ı				
Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Mâtin Napolitain, Saint BernardLASSELIN Jean-Pierre	ı				
Boxer, Dogue argentin, SharpeiTOMPOUSKY Sylviane	ı				
Dogue allemand ZALC Thierry	ı				
Bullmastiff, Mastiff, Bulldog anglaisFLAMME Sylvie	ı				
Schnauzer, PinscherMEYER Dany	ı				
Terrier noir russe	ı				
Dobermann, Leonberg, Rottweiler et autres races du groupe SOULAT Raymond	ı				
3 ^e groupe	ı				
Spéciale Fox terrier	ı				
Airedale et terriers divers : Irish soft terrier, Kerry blue, Norflok, Norwich, Sealyham, Silky Terrier -Terrier d'EcosseSTEPHAN Geneviève	ı				
Norwich, Sealynam, Silky Terrier - Terrier d'Ecosse	ı				
Staffordshire américain, Bull terrier et bull terrier miniature, Staffordshire Terrier, Terrier Jack russell, Yorkshire et autres races du groupe DEVITT Frédérick (L)	ı				
istanorusinie letrier, letrier Jack russen, forksinie et autres laces du groupe DE vit i Frederick (L)	ı				
4 ^e groupe	ı				
TeckelsSOULAT Raymond	ı				
F8	ı				
5 ^e groupe Malamute de l'AlaskaGODIMUS Chantal	ı				
Cirneco de l'Etna, Podenco portugais, Basenji	ı				
Akita Inu, Berger d'Islande, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland,	ı				
Chien finnois de Laponie, Chien Thaïlandais à crète dorsale, Husky de Sibérie,	ı				
Samoyède, Shiba inu, Spitz japonaisROSER Solange	ı				
Akita américain, Samoyède, Chow chow, Spitz et autres races du groupe MEYER Dany	ı				
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1				

6e groupe

Spéciale Drahthaar.

Braque de Weimar, Epagneuls breton, bleu de Picardie, de Pont Audemer -Munsterlander- Setters et autres races du groupe..... DUPAS Jean-Jacques

7e groupe

Clumber spaniel, Springer spaniel, Welsh springer, Cockers anglais, américain, Barbet.....

Golden retriever, Retrievers

Reste du groupe

9^e groupe Spéciale Boston terrier, Carlin.....TOMPOUSKY Sylviane

. MEYER Danv Epagneul japonais, pékinois...

Epagneul tibétain, lhassa apso, Shitzu, Terrier du Tibet, épagneuls nains continentaux,

Cavalier King Charles, king Charles spaniel, Chihuahua, Bichons,

Chien chinois, Coton de Tuléar, Caniche, Bouledogue français et autres races du groupe..... RICHARD DOUMA Petroula

Azawakh, Barzoï, Galco, Lévriers écossais, irlandais -Podenco, Sloughi, Whippet -PLI, Greyhound, Lévrier afghan, Saluki et autres races du groupe..... .DUMORTIER, Alain

ROYAL CANIN

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non engagés

POUR LE THERE DE CHAMPION DE LORRAINE 2015 Rèalement sur www.caninelorraine.fr

..... JOUANCHICOT Christian

STEPHAN Geneviève

DUPAS Jean-Jacques

Dalmatien, Rhodesian ridgeback,

Basset griffon vendéen, Basset des Alpes ...

Basset hound, Basset artésien normand, Chien d'Artois.....

Beagle, Chiens courants et autres races du groupe..

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À BAR LE DUC LE 24 MAI 2015

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition sera ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 10h00 précises

LOGEMENT - Exposition sans cage.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION: Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
 des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations.
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges Seront refusés :

a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,

c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements. la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERÁN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants -

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS: Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil euvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5

(maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe ndividuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagement doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine de Lorraine par chèque bancaire, postal, mandat ou virement. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture définitive des engagements par courrier est fixée au 4 mai 2015 (majoration des tarifs au 13 avril). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

REFUS OU EXCLUSIONS:

1° des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition)

a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire"

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite :

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant. iuder le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront

examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S.: Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus

des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

les chiens satisfont aux conditions imposees.

Si le chien classé 2º Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.:

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en

raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés

pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent»

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf Gr. 1 :** Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres ______ 15 mois Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alenteio, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve. Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois 15 mois Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _ Gr. 6: Rhodesian Ridgeback _ 15 mois Gr. 8 : Retrievers_ Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais 15 mois 10 mois Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 93 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski

- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ; f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition. des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondents

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés

- Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires

La présentation d'animaux avant subi une otectomie après le 31/08/08 est interdite

sauf si ces animaux sont présentés par des ressortissants d'Etats où l'otectomie est autorisée, et si ils appartiennent à des ressortissants de ces Etats.

Feuillet à adresser à Cédia - Exposition de Bar Le Duc - 31230 COUEILLES

SOCIÉTÉ CANINE DE LORRAINE Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)

EXPOSITION CANINE NATIONALE DE BAR LE DUC - 24 MAI 2015

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la *avant le 4 Mai 2015* à : CEDIA - Exposition de Bar Le Duc - 31230 COUEILLES

Joindre impérativement : - Votre règlement <u>à l'ordre de la S.C.Lorraine. (tout règlement à l'ordre de CEDIA sera retourné)</u>
(en cas de règlement par virement ou mandat, joindre impérativement la preuve du paiement)

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2° catégorie ou provenant de l'étranger

	 la photocopi 									
Du soin apporté à remplir	r les lignes	ci-des	sous de	épendra	l'exac	titude de	s informations diffusées d			
N° tatouage ou transpondeur : Microchip - ID				. 5111	VIE	0		Ne rien inscrire		
N° Livre d'Origines :			E C	;AINII	AL 1	DETO	200	_		
Zuchtbuch Nr - registration number Nom du chien :		(18	10				PA			
Nome des Hundes - Name of the dog		0,					9/1	_		
	10			7			4			
Race:	15		J. Hally	7		_				
Í	leurs :				N	lature du poil		Poids :		
Grösse - size Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Allem Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Boule	ne - colour ers de Brie, Belges, nands, Spitz, Elko edogues, Carlins, P ais, Cavalier King Cha	und, Coc inschers, I	kers, Canic	ches, Chow-C	ogues Te Chow, Fe Setter P	Iaar - hair eckels, Saint-Bei ox-Terriers, Pode ortugais, Segugio	rnard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weima encos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens d os Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et gais, Berger Allemand, Russkiy Toy.	r, Hongrois, le Montagne Pékinois, Japonais,		
Date de naissance : Geburtsdatum - date of birth	1		L. Y	So	exe :	- Sex	4			
Nom du père :		6	WAY !		зетест	Sex	De M			
Name des Vaters - name of the sire Nom de la mère :										
Name der Mutter - name of the dam				W.		E 13				
Producteur : (propriétaire de la lice à la saillie) Name des Züchters - breeder's name	-		- A	1		-				
Propriétaire M. Mme Mlle										
Name des Eigentümers - owner's name Adresse:			6	10						
Code Postal :	Ville :				A		Pays :			
Téléphone :								Confirmation 🗖		
	édiaire 🗖			Ouve	rte 🗖		Travail 🗖	Vétéran 🗖		
Jeune □	Puppy 🗖			Ва	by 🗖		Champion \Box	Ne Concourant pas 📮		
Lot d'Affixe Lot de reprodu	ucteur 🗖			Meu	ıte 🗖		Couple 🗖	Paire 🗖		
				_		_	En l'absence de précisio	n ci-dessus, le chien sera		
DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS		jusqu'au 13/04 Non Membres		du 14/04 au 4/05 Non Membres So		Sommes	inscrit d'office dans la classe qui correspond à s			
1 ^{er} chien (catalogue compris)	M	lembres 32 €	SCL 29 €	Membres 42 €	39 €	adressées	Classes Travail et Cha	ampion : voir au verso.		
Für den 1. Hund, first dog 2e / 3e chiens (chacun)							CONFIRMATION DES INS	CRIPTIONS UNE SEMAINE		
Für den 2. und den 3. Hund (pro Hund), for the 2nd & 3rd d	dog (each one)	28 €	25 €	38 €	35 €			NIFESTATION:		
4 ^e ou suivants (chacun) Für den 4. und folgenden Hund, for the 4th and each follow	ving dog	25 €	22 €	35 €	32 €			ntrée sera envoyée par la poste "e-carte" sera téléchargeable sui		
Puppy - Baby		25 €	22 €	35 €	32 €		le site. Il vous suffira de vous co	•		
Vétéran		10 €	5€	20 €	15 €		ATTES	TATION		
Chiens ne concourant pas (accompagnant) : no	n Exposés,	10 €	8€	20 €	18 €			s renseignements figurant ci-dessus		
non Confirmés (Hunde die nicht konkurrieren, not con Meute avec 6 chiens en individuelle (Laufhundmeuten, Packs)	mpeting dog)	70 €	65 €	80 €	75 €		ment de cette exposition que j'ai re			
Chien supplémentaire dans la meute (Zusätzlicher Hund in Laufhundmeuten, supplementary	dog in pack)	10 €	10 €	20 €	20 €		de toute responsabilité du fait d'a	alement et entièrement la Société ccidents (blessures, morsures, vol venus à mon chien ou causés par lu		
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur, Paire, Couple	•	6 €	6 €	6 €	6€			chien ou mon chenil ne sont pas, à		
Règlement par Mandat Chèque CCP Libellé au nom de la Société Canine de Lorraine	□ Virement		To	otal des eng	agement	s		signé cet engagement, atteints de je à ne pas le présenter si de telles ant cette exposition		
BAN IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COI FR76 3008 7336 0100 0112 9270 156 - SNVB ' BIC – IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE L'E	VILLERS LES N		CIFRPP				En cas de fausse déclaration, j'acc quer les sanction prévues par le rè	epte d'ores et déjà de me voir appli- eglement, notamment la disqualifica- on de toute manifestation patronnée		
En cas de paiement par ma joindre impérativement					e),		Fait à			
Membres de la S.C.L. à jour de leur cotisation de la carte de membre.	n de l'année en d	cours : J	loindre <u>im</u>	pérativeme	ent une p	hotocopie	le			
Les demandes d'engagen	ment non ac	amoo	agnées	du rèale	ement		Signature du propriétaire :			

des frais d'inscription seront retournées à l'expéditeur. Tout règlement incomplet sera réclamé à l'entrée le jour de l'exposition

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

CLASSE TRAVAIL

les récompenses doivent avoir été obtenues avant le 4/05/2015

Chiens de Défense

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britaniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants: Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels: Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e cat. Retrievers: Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 26

catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels: Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon • sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 4/05/2015. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

ATTENTION: Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.



UY4

CONFIRMATIONS des CHIENS NON EXPOSES à BAR LE DUC (55)

Dimanche 24 mai 2015 de 8 h 30 à 10 h (sans catalogue)

La meilleure façon de s'engager : www.cedia.fr

Race	Sex	e
Identification:	N° L.O.F. :	Né(e) le :
Nom du chien :		
Nom du Propriétaire :	Prénom :	
Adresse complète :		
Ville:	Code Postal :	Tél. :

Feuille d'engagement à retourner avant le 11 mai 2015

à Cédia - Confirmation Bar Le Duc - 31230 COUEILLES

TARIF

Non membre de la S.C. de Lorraine : 30 € Membre de la S.C. de Lorraine : *Indiquer le numéro de la carte SCL 2015 :*

L'entrée est gratuite.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

• Participation aux frais d'organisation par chèque, CCP ou Mandat (cette somme restera acquise à la Société Canine de Lorraine, même si l'exposant ne peut se présenter).

+ d'infos : www.caninelorraine.fr

VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé*
- Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
- Certificat de naissance.

Pour les chiens nés à l'étranger

- Formulaire d'examen de confirmation AU TITRE DE L'IMPORT rempli et signé*
- Carte d'identification du chien (tatouage français ou puce)
- Pediaree

ces documents sont téléchargeables sur le site www.scc.asso.fr documents - formulaires, et peuvent être remplis à l'avance. Ils seront également disponibles au secrétariat de l'exposition.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS UNE SEMAINE AVANT LA MANIFESTATION :

- PAR COURRIER : La carte d'entrée avec l'horaire de passage sera envoyée par la poste

- EN LIGNE SUR CEDIA : Votre "e-carte" sera téléchargeable sur le site. Il vous suffira de vous connecter sur votre compte Cedia.